

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025
COMMUNE DE TAISSY

La réunion a débuté le 7 octobre 2025 à 18H30 sous la présidence du Maire, M BARRIER Patrice.

Etaient présents : M. BARRIER Patrice, M. GA Thierry, Mme BARRERE Céline, M. VIELLARD Vincent, Mme DESCHAMPS Isabelle, Mme GOMMENNE Catherine, Mme MICHEL Rafaële, M. BARTHELEMY Jérôme, Mme DENHEZ Delphine, M. LEFORT Clément, Mme THOURAULT Sylvie,

Etaient absents excusés :

Mme ROULLE Annie a donné pouvoir à M. GA Thierry
M. TIAFFAY Patrice a donné pouvoir à M. LEFORT Clément
Mme DUCHESNE Madeleine a donné pouvoir à M. BARRIER Patrice
Mme CHALENÇON Danièle a donné pouvoir à Mme GOMMENNE Catherine
M. DAVID Thierry a donné pouvoir à M. BARTHELEMY Jérôme
M. CLAUDON Eric
Mme DAUBENFELD Nicole
M. ROYER Jean-Marc.

Mme DENHEZ Delphine a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

I- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2025

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025 à l'approbation des élus, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.
Le procès-verbal est adopté.

II. DELIBERATIONS

1) – Création de deux emplois permanents d'adjoints d'animation à temps non complet

Suite à la démission d'un agent et au souhait de deux adjoints d'animation d'intégrer la nouvelle crèche, des recrutements sont nécessaires pour pallier ces absences.

Deux postes permanents d'adjoints d'animation à temps non complet pour 17.30/35° et 20/35° sont à créer. Les 2 agents recrutés sont déjà en poste, pour l'un, en qualité de contractuel sur le poste à 20h, de ce fait cet agent sera nommé stagiaire, et l'autre agent exerce de manière occasionnelle selon les besoins de la caisse des écoles en complément de son poste de titulaire à l'entretien de l'école primaire.

Adopté à seize voix pour

2) – Demande de Fonds de Soutien pour les Investissements Communaux (FSIC) au Grand Reims

Considérant le projet de moderniser le système de vidéosurveillance actuellement en place devenu obsolète, par l'ajout de 5 nouvelles caméras et le déplacement de caméras existantes, qui seront désormais reliées à la fibre, et considérant que ces travaux sont éligibles au dispositif de fonds de soutien aux investissements créé par la Communauté urbaine du Grand Reims, le conseil doit solliciter l'octroi de ce Fonds et ce, avant le 31/10/2025 et autoriser le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

Adopté par seize voix pour

3) - CU du Grand Reims - Rapport d'activités 2024 - Information au Conseil Municipal

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est pourquoi, il vous est proposé de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activité 2024 de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Adopté par seize voix pour

III. Point sur la situation budgétaire et comptable

IV. GRAND REIMS

Le bureau communautaire s'est réuni le 17/9/25.

Entre autres thèmes, celui de la fibre et des problèmes de raccordements a été abordé.

Un interlocuteur dédié à cette problématique sera le référent des communes qui pourront lui faire remonter les éventuels soucis de leurs administrés lors de demandes de raccordement.

La commune fera une communication à ses administrés dans ce sens prochainement.

V. COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

CMJ : élections du maire et des adjoints pour le nouveau mandat.

Préparation des futures manifestations : Petite boom du 17/10/25 et bourse à la puériculture le 16/11/25.

VI. INFORMATIONS DIVERSES

- Opération « coup de poing » le mercredi 8/10/25 dans les chemins de l'Association Foncière de Taissy afin de procéder à l'enlèvement de nombreux dépôts sauvages avec des volontaires de l'AF et l'aide des services techniques de la commune.
- Remerciements du maire aux bénévoles qui ont bravés le vent et la pluie le samedi 4 octobre pour le ramassage des déchets lors de la journée « villages et coteaux propres » en partenariat avec la Maison Ruinart.
- Une réunion est programmée le 14/10/25 à 18h30 pour la préparation du téléthon qui se tiendra le 1^{er} week-end de décembre.
- Projet de création d'une fanfare sur la commune.
- La réponse à une question orale d'une élue a fait l'objet d'une mise au point concernant un article paru dans le journal l'Union à propos du restaurant « l'arbre à saveurs » : le Maire précise que c'est bien le propriétaire des locaux, soit le Foyer Rémois, qui a pris à sa charge le coût lié à l'ensemble des gros travaux de mise aux normes de la cellule commerciale, et non la commune comme mentionné par erreur dans l'article, la mairie n'a aucunement participé financièrement à ces travaux. Quant aux travaux d'agencement, c'est le locataire de la cellule qui les a pris en charge.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20H00.

Prochain Conseil le 06/11/25.

Mme DENHEZ Delphine
Secrétaire de séance



M. BARRIER Patrice,
Maire

